



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 26 octobre 2021

L'an 2021, le 26 octobre, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en Salle du Centenaire, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 22 octobre 2021.

Présents : M. Walter MARTIN (pouvoir de Mme CUZENARD), Mme Annie SOCHAY, M. François BESSON (pouvoir de Mme SARTORETTI), Mme Véronique PARRATON, M. Hervé BUATIER, Mme Fabienne RAVET, M. Olivier ABRIAL, Mme Annick PERRET, M. Emmanuel PERRIN, Mme Sylvie DEBARD, M. Jean-Louis BALLUTO, Mme Colette MASNADA, M. Xavier MAISONNEUVE, M. Ludovic VEYRET, Mme Gaëlle CURNILLON, M. Vincent MAURICE, M. Stéphane PERRAUD (pouvoir de Mme BOZONNET), Mme Marina ALBANO, M. Eric PERRET

Excusés : M. David LAURENT, Mme Patricia CUZENARD (pouvoir à M. le Maire), Mme Aurélie BOZONNET (pouvoir à M. PERRAUD), Mme Morgane SARTORETTI (pouvoir à M. BESSON)

Secrétaire de séance : Ludovic VEYRET

Les comptes-rendus de juillet et septembre sont adoptés avec les modifications suivantes :

- Ce sont M. le Maire et M. BUATIER, et non la commission urbanisme, qui ont rencontré les acteurs du projet d'aménagement « Le Champs ».
- Le spectacle « opéra-apéro » du 18 décembre est organisé et financé intégralement par la Commune.

Bibliothèque – Spectacle du 2 octobre

M. le Maire explique que le Département participe à hauteur de 50% du coût des événements portés par les bibliothèques publiques et s'inscrivant dans la programmation « en scène ». Il propose que la Commune complète ce financement en prenant en charge la moitié restante (750€) et l'intégralité des droits de Sacem (78,48€). A l'unanimité le Conseil vote une subvention de 828,48 euros au profit de la Bibliothèque d'Attignat.

École numérique – Soutien de l'État

Mme SOCHAY relate le dispositif de l'Etat en faveur du développement des usages numériques dans les écoles. La Commune joue un rôle d'intermédiaire puisqu'elle acquiert le matériel informatique, le met à disposition des établissements scolaires et perçoit les subventions. Le Conseil valide unanimement deux demandes concernant l'école publique et Saint-Pierre-Chanel, pour une aide espérée de 11 216 euros sur un achat total de 20 232 euros.

Grand Bourg– Prestations d'assainissement

Monsieur le Maire rappelle que le Grand Bourg exerce les compétences d'assainissement et rémunère les communes pour la réalisation de certaines prestations de proximité, en particulier l'entretien de notre station d'épuration à filtres plantés de roseaux. L'intervention des agents techniques d'Attignat est quantifiée à 0,09 équivalent temps plein annuel. Le Conseil adopte à l'unanimité la prolongation de la convention et demande la

revalorisation du temps consacré à 0,1 ETP. Pour mémoire l'instruction des dossiers d'assainissement et le contrôle des installations restent du ressort des services du Grand Bourg.

Grand Bourg – Mise à disposition de services communautaires

M. le Maire retrace l'historique de la mise à disposition de ressources humaines au profit des communes de l'ex-Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse (CCMB), puis la fusion de cet établissement avec six autres intercommunalités au 1^{er} janvier 2017 pour créer le Grand Bourg (ou CA3B). L'Etat exige de contractualiser cette pratique sous la forme juridique d'une mise à disposition de service : des salariés de la CA3B relevant de l'autorité hiérarchique du Président sont placés sous l'autorité fonctionnelle du Maire pour l'exercice du service public municipal. La Commune rembourse à la CA3B les sommes liées aux rémunérations, à certaines formations et aux déplacements ; les frais indirects (gestion des carrières, des payes, équipements de protection individuelle...) sont déjà déduits des attributions de compensation des membres de l'ex-CCMB. Le Conseil approuve unanimement la nouvelle convention d'une durée de trois années.

Finances – Décision modificative

Mme RAVET explique que le Centre communal d'action sociale subventionne de nombreuses associations, participe au centre des vacances (1,85 €/jour-enfant) et verse des aides d'urgence. L'excédent reporté s'est amenuisé au fil des années et par prudence, il convient d'abonder le budget du CCAS de 2 000 euros. Le Conseil accepte à l'unanimité d'octroyer ce concours complémentaire par la ligne des dépenses imprévues.

Personnel – Instauration des IHTS

M. le Maire expose la règlementation des heures supplémentaires : elles sont prioritairement récupérées par le salarié et, à titre exceptionnel, rémunérées. Le Conseil autorise l'instauration de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS) afin de payer des heures effectuées le week-end de la fête patronale par un employé municipal.

Personnel – Rapport social unique

Le Conseil donne acte de la présentation du rapport social unique au sujet du personnel municipal (hors CA3B donc) de la Commune d'Attignat.

Rapports divers

Monsieur le Maire

Les habitants adressent de nombreuses sollicitations par divers supports. Les demandes sont recensées dans un outil spécifique puis dirigées vers les services et élus concernés. M. le Maire va nommer Eric PERRET en qualité de conseiller délégué au suivi de ces dossiers dès le 1^{er} janvier 2022.

Annie SOCHAY, 1^{re} adjointe

Le Conseil municipal des enfants imagine les prochaines décorations de Noël. Un premier atelier peinture aura lieu. Le Comité d'animation réfléchit à un événement le *mercredi 8 décembre* à l'Agora.

François BESSON, 2^e adjoint

L'installation des caméras de vidéoprotection débute à l'Espace Salvert, aux abords des écoles, du cimetière et aux entrées de village. La subvention régionale pourrait s'avérer meilleure que prévu.

Véronique PARRATON, 3^e adjointe

Le repas des Aînés, organisé par l'AFR et soutenu par le CCAS, a rassemblé 168 personnes.

Hervé BUATIER, 4^e adjoint

Un point est fait sur l'avancement des projets d'aménagement en cours.

Fabienne RAVET, 5^e adjointe

La commission des finances se réunira le 15 novembre au Château.

Olivier ABRIAL, 6^e adjoint

Le CAUE a proposé plusieurs scénarii d'implantation des infrastructures périscolaires. Un bâtiment garderie-restaurant scolaire serait agencé, permettant de passer la surface de cantine de 300 à 500 m² et de faire évoluer l'infrastructure selon les besoins ultérieurs. Il y aurait également une chaufferie centrale. L'Agence départementale d'ingénierie va maintenant travailler sur le versant architectural.

L'Agence postale communale aménagera bientôt dans son nouveau local (ex-salle des mariages).

Emmanuel PERRIN, Conseiller délégué

M. PERRIN assiste à de nombreuses assemblées générales. Les activités associatives ont repris et se passent globalement bien.

Sylvie DEBARD, Conseillère déléguée

Les agendas 2022 seront distribués dans les boîtes aux lettres fin novembre.

M. MAURICE relate les informations échangées lors de la dernière commission voirie-assainissement de la conférence Bresse du Grand Bourg.

Cérémonie du 11 novembre à 11h avec les Anciens combattants et l'Union musicale

Remise de médailles Jeunesse et sports le 5 décembre à 10h en Salle de Centenaire

Vœux de la Municipalité le 8 janvier 2022 à 19h au Centre culturel

Prochain conseil municipal le mercredi 24 novembre

Le Secrétaire de séance,
Ludovic VEYRET

Le Maire,
Walter MARTIN